

Missions du coordinateur départemental du réseau Promeneurs du Net des Hautes-Pyrénées

Un Promeneur du Net est un professionnel qui travaille auprès des jeunes au sein d'une structure jeunesse (c'est-à-dire qui s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans) et qui est présent sur un ou plusieurs réseaux sociaux. La démarche « Promeneurs du Net » vise à travailler la posture professionnelle et les modalités de présence en ligne des acteurs membres du réseau Promeneurs du Net.

Le label « Promeneur du Net » est donné par le comité de pilotage, composé dans les Hautes-Pyrénées du Département, de la SDJES, du GIP Tarbes-Lourdes et de la Caf. Sur ce département, on compte une dizaine de Promeneurs du Net.

L'animateur/coordonnateur du réseau est un acteur majeur dans le déploiement de la démarche « Promeneurs du Net ».

Il est chargé des missions suivantes :

- animer et promouvoir le réseau départemental des PdN ;
- impulser une réflexion pour co-construire des outils de développement du dispositif, en lien avec le réseau ;
- assurer le développement et l'administration des outils numériques dédiés au réseau (espace collaboratif de travail, site internet national, réseaux sociaux...) ;
- accompagner et aider les PdN dans leur pratique individuelle ;
- proposer des rencontres individuelles ou collectives aux PdN selon leurs besoins ;
- assurer la mise en œuvre des actions collectives, après validation par le comité de pilotage (journées départementales, actions de communication...) et participer à l'élaboration d'un plan de formation destiné aux PdN (formation « initiale », formations thématiques...) en lien avec la CAF, la structure porteuse de la coordination et les structures impliquées dans le réseau départemental ;
- travailler sous l'animation fonctionnelle du comité de pilotage auquel il contribue activement ;
- Collaborer étroitement avec le correspondant de la Caf.

L'animateur est le relais auprès des personnes et des structures portant une présence éducative sur Internet et il porte une réflexion sur la vie du réseau départemental.

Missions

Animation du réseau des PdN :

- accompagner la réflexion pour apporter et co-construire des réponses en lien avec le réseau des PdN et le comité de pilotage – Participer à des instances de travail de coordonnateurs de différents réseaux PdN départementaux et réaliser une veille informationnelle « rue numérique » ;
- préparer, animer et participer aux comités de pilotage, préparer les pièces nécessaires en fonction de l'ordre du jour, rédiger, puis diffuser les comptes rendus (en réalisant des bilans annuels et intermédiaires à mi-année) ;
- participer aux réunions avec la Caf,
- répondre aux questions relatives au cadre juridique de travail, à la complexité d'ordre technique, à la maîtrise des outils et des supports, au positionnement à adopter vis-à-vis du jeune, des adultes...
- aider les PdN à identifier les relais lors d'échanges avec des jeunes touchant des domaines en dehors de leur compétence initiale (par exemple, mal être, souffrance, propos dissonants) ;
- accompagner les PdN sur leur territoire d'intervention ;
- veiller au respect de la charte nationale des PdN (cf. fichier joint) et en accompagner l'évolution si besoin ;
- organiser des temps d'échange de pratiques pour les PdN, de formations afin de leur assurer un soutien et de dynamiser leurs pratiques professionnelles ;
- mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du réseau en organisant les temps de regroupement et en animant les réunions ;
- renforcer la cohésion du réseau et étayer la construction d'une culture commune ;
- rendre compte des actions d'accompagnement et de suivi ;
- réaliser l'évaluation du dispositif et la présenter au comité de pilotage.

Administration des outils

- créer, animer et administrer un espace collaboratif de travail (échanges avec les PdN, veille documentaire, actualités, informations sur les regroupements...) ;
- animer les profils des différents réseaux sociaux utilisés ;
- tenir à jour l'annuaire départemental (nom, mail, téléphone, structure, nom de profil...) et les contacts du réseau ;
- transmettre les coordonnées des nouveaux Promeneurs du Net à la Caf afin de mettre à jour l'annuaire départemental du site internet national www.promeneursdunet.fr

Suivi des structures

- faire signer la charte départementale aux structures nouvellement intégrées dans le réseau ;

- Organiser et animer une rencontre trimestrielle interstructures, en présence des PdN pour favoriser les retours d'expériences, les échanges de pratique liés à l'articulation vie des structures/PdN et la mise en cohérence du plan de formation PdN et celui des structures ;
- Vérifier la cohérence entre présence sur les réseaux sociaux des structures impliquées et présence des PdN ;
- solliciter le bilan annuel et tout document administratif nécessaire auprès des structures, notamment en ce qui concerne l'articulation vie de la structure/travail du PdN, et rédiger une synthèse départementale de ces bilans pour la Caf et le comité de pilotage ;

Développement de la présence éducative sur Internet

- promouvoir le dispositif PdN : rechercher de nouveaux Promeneurs du Net, rencontre et associer de nouveaux partenaires, veiller au maintien et au déploiement du partenariat avec l'Inspection d'Académie (rencontres des chefs d'établissements, des équipes éducatives, co-animation avec les Promeneurs du Net d'interventions dans les établissements scolaires...)
- informer et mobiliser de nouveaux acteurs (participation à un colloque, présentation de la démarche à d'autres partenaires/structures, organisation de rencontres et de journées départementales avec les acteurs du réseau...);
- développer des outils de communication et d'échange :
 - A destination des jeunes ;
 - A destination des PdN ;
 - A destination des professionnels de l'enfance, de la jeunesse.

Compétences attendues

Bac + 3 minimum

Les profils de type DeJeps (ex Defa), chargés de projets en animation sociale, diplôme universitaire en projets de santé/social/médico-social, associés à des compétences sur l'utilisation des médias numériques sont susceptibles de représenter un avantage.

Le poste requiert :

- Une bonne connaissance :
 - des acteurs et des structures relatifs à la jeunesse sur les territoires : animation socio-éducative, information jeunesse, espaces public numérique, social, médico-social... ;
 - des principaux dispositifs à l'attention de la jeunesse et des relais institutionnels : Caf, Conseil départemental, SDJES ...
- Une maîtrise :
 - Des usages des différents réseaux sociaux et outils d'échange à distance (codes spécifiques, techniques modératrices...);
 - De l'environnement informatique et les médias de communication ;
 - De la veille sur les réseaux sociaux, en disposant d'un compte professionnel et individuel sur les réseaux sociaux utilisés par les Promeneurs du Net.
- Des compétences et/ou une expérience dans :
 - la méthodologie de projet : conception, suivi, partenariat, évaluation ;
 - l'animation de réseau (réunions, groupes de travail, projets collectifs et collaboratifs) et la coordination de différents acteurs ;

L'animateur doit être en mesure de :

- s'intégrer dans un travail d'équipe ;
- développer et s'inscrire dans des relations partenariales ;
- mobiliser un réseau d'acteurs pluridisciplinaires ;
- conduire une action collective, insuffler une dynamique collective ;
- promouvoir et valoriser le réseau départemental et le dispositif ;
- prendre des décisions en lien avec son service et sa structure et travailler en autonomie.

Enfin, il est à l'aise dans la prise de parole (animation de réunions, présentations), dispose de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, de capacités d'observation et d'analyse, et fait preuve de pédagogie et de diplomatie.

Le coordonnateur doit :

- avoir une connaissance et une appétence/curiosité sur les usages numériques des jeunes
- s'assurer que la démarche Promeneurs du Net fait partie du projet de la structure dans laquelle le PdN est employé.

La fonction de coordination du réseau Promeneurs du Net Jeunesse sera au moins de 0,7 ETP.